

[Occupation temporaire Rue des palais 32-34]

## Questions et réponses

**On récolte vos questions au fur et à mesure  
pour vous répondre dans ce document  
et donner les réponses à tout le monde :)**

*(Ce document peut évoluer et être mis-à-jour au fur et à mesure que nos réponses s'affinent ou que vos questions s'ajouteront)*

### Partage d'espace

#### **Comment peut-on partager un espace avec d'autres ?**

L'idéal est de déjà vous fédérer à plusieurs entités pour répondre à notre formulaire d'une seule voix. Si vous avez déjà répondu au formulaire à titre-individuel, re-remplissez-le

Si vous mentionnez que vous voulez partager, si nous on voit des projets qui pourraient s'assembler ou se compléter, on va essayer de vous mettre en contact : )

Car on trouverait ça évidemment super que les grands espaces soient partagés.

Cependant, pour Communa on aura besoin qu'il y ai "un point de contact" et "une seule convention" par espace privatif, donc il faudra que les entités s'organisent entre elles. Comme on a très peu de temps financé pour veiller sur le lieu, on a besoin de garder un minimum d'interlocuteur·ice·s et un maximum d'autogestion

#### **Peux-t-on sous-louer son espace à d'autres au cours de l'année ?**

Ce sera sûrement exclu dans la convention de base que vous allez signer mais c'est à discuter, selon le cadre à poser ensemble pour assurer la fluidité du fonctionnement interne du lieu et sa sécurité

#### **Est-ce qu'il y aura une salle commune pour les projets du lieu ?**

On veut clairement avoir un endroit chouette ou boire du café / thé et manger le midi ensemble 😊 On ne sait pas encore quelle forme ça prendra !

#### **Combien de clefs peut-on recevoir ? Peut-on faire des doubles ?**

L'idée est que vous ayez bien sûr assez de clefs pour pouvoir travailler avec votre collectif/équipe. Nous donnons à priori 2 clefs pour votre espace, et ensuite vous pourrez faire des doubles selon vos besoins.

### **Est-ce qu'il y aura un espace commun où on peut donner des ateliers publics ?**

Eventuellement, dans ces deux potentialités :

- si le projet qui prend en gestion la salle polyvalente en fait un espace partagé
- Si plusieurs projets se fédèrent entre eux pour prendre un espace en plus qu'ils partagent avec un calendrier partagé

Ou dans la cour peut-être !

### **Est-ce qu'il est possible d'utiliser le lieu de manière ponctuelle, pour plusieurs soirées ou week-end au cours de l'année ?**

Comme le lieu ne reçoit pas de subsides, il y a très peu de temps de travail de Communa pour veiller sur lui, et donc pas de temps pour le mettre à disposition d'ateliers/événements ponctuels malheureusement. Mais peut-être que le projet qui prendra en gestion la salle polyvalente lui le pourra ? On ne sait pas encore : )

## **Administratif**

### **Est-ce qu'on reçoit une facture ? Est-ce qu'on peut faire passer a en frais pour notre activité ?**

Oui ! Vous payez une contribution financière mensuelle au lieu, et Communa vous fait une facture chaque mois. Il est possible de faire passer ça en frais pour votre activité.

### **Est-ce que les prix de ce lieu sont en-dessous du "marché locatif classique ?**

On vous laisse répondre à cette question en faisant votre propre étude. Nous, on a calculé nos prix pas par rapport au marché avec ces deux intentions. C'est elles qui ont dicté le prix final au mètre carré :

- Un prix le plus accessible possible aux projets à faibles ressources, donc le moins cher possible
- En faisant un plan financier qui doit être équilibré pour ne pas mettre Communa en déficit
- Avec un minimum de temps de travail rémunéré d'une personne de Communa pour veiller sur le lieu

### **Est-ce qu'il y a une caution ? Quel est le montant ?**

Il y aura une caution demandée, qui sera l'équivalent d'un mois d'occupation (si vous contribuez pour votre espace à hauteur de 250€/mois, la caution demandée sera de 250€)

## Usages

### **Est-ce qu'on aura des horaires d'accès au lieu ?**

Notre volonté est que ce lieu partagé devienne "chez vous" donc que vous puissiez accéder quand vous voulez

### **Peut-on accueillir du public dans notre local ?**

Même réponse qu'au-dessus, ce sera "comme chez vous" donc vous faites ce que vous voulez tant que ça n'impacte pas négativement les autres projets du lieu ou le fonctionnement collectif ou la sécurité du lieu

### **Pour les artistes et les pièces avec du parquet : faudra-t-il couvrir le parquet pour le protéger et le rendre en même état qu'on l'a reçu ?**

Oui, on devra restituer le parquet dans l'état où on l'a trouvé

### **Les garages dans la cour sont voués à être occupés ?**

Oui, il y a deux garages qui pourraient servir d'atelier (vu l'accès par voiture possible pour du matériel) ou de stockage

Est-ce qu'il y a des espaces dont l'équipe de Communa a déjà décidé qu'ils seront privatifs ou partagés ?

### **Les toits sont-ils exploitables ?**

Les toits ne sont pas exploitables, à moins de financer l'installation de terrasses par-dessus

### **Niveau acoustique : comment évaluer l'acoustique entre les espaces ?**

Nous devons faire au cas par cas, en faisant des tests nous-même (nous-même étant Communa + le projet intéressé) sur place

### **Existera-t-il un local commun pour les pratiques corporelles? Vocales ?**

On ne sait pas encore, ça va dépendre des projets qui se montrent intéressés et du grand puzzle qu'on doit faire en prenant en compte les critères expliqués dans l'Appel à faire commun

## Processus sélection & emménagement

### **A partir de quand on peut s'installer ?**

Maintenant !

### **A partir de quand doit-on contribuer financièrement ?**

A partir du jour de votre installation"

### **“ Lien avec le quartier” qu'est-ce que ça signifie ?**

En balance avec les autres critères de notre boussole (implication au commun et viabilité financière) quand nous le pourrons, nous donnerons la priorité aux projets déjà en lien avec le quartier, qui ont un impact social positif, afin que l'occupation soit ancrée dans son quartier et utile à ses habitant·e·s.

### **Investissement dans le collectif qu'est-ce que ça signifie ?**

L'idée est les personnes qui s'installeront dans les lieux participent à en prendre soin. Concrètement, de 2 manières très simples : participer au ménage collectif (1h par mois) & participer à l'assemblée du lieu, une réunion ensemble (1x par mois au début puis 1x chaque deux mois, une réunion chouette de 2h pour se raconter nos projets et discuter de la vie du lieu). Voilà pour les attentes de base. Ensuite, toutes les énergies volontaires sont bienvenues pour prendre soin du lieu, favoriser les liens entre nous, mettre la bonne ambiance, rendre le bâtiment chaleureux !

### **Comment vous allez « choisir » où les projets occupants s'installent ?**

Nous (Communa) allons sélectionner les projets selon notre boussole de critères, et selon les usages et besoins de chacun·e. Au cours de ce travail de puzzle, nous allons re-contacter certains projets pour leur proposer un espace en particulier, et construire petit à petit avec toutes les pièces le puzzle géant.

Les différents critères sur lesquels nous allons nous baser : (écrit dans notre Appel à Faire Commun)

- *L'envie de contribuer à une démarche collective : partager des connaissances, mutualiser du matériel, organiser des projets communs, aménager les espaces partagés, participer à des moments formels et informels, etc.*
- *L'impact du projet sur le quartier : un projet en lien avec le quartier et destiné aux habitant·e·s.*
- *La compatibilité des usages avec les espaces disponibles, pour garantir une cohabitation harmonieuse entre les projets.*

- *La nécessité de réunir des projets qui via la somme de leurs contributions financières permettront la viabilité financière du lieu*

**Est-ce qu'on peut prendre plusieurs espaces en gestion ? Un étage entier ? Une moitié de bâtiment même ?**

Oui c'est tout à fait possible !

## Points techniques

**Peux-t-on fermer / sécuriser son local ?**

Oui, tous les espaces pourront fermer avec une clef que vous recevrez ! Vous pourrez faire des doubles. Pour un niveau de sécurisation supérieur, il sera possible d'en discuter ensemble pour faire installer un autre barillet.

**Est-ce qu'on doit apporter notre mobilier pour notre espace ?**

Oui 😊

**Où est-ce qu'on pourra garer son vélo ?**

Ça on a pas encore exploré la question, mais c'est vrai qu'on va avoir beaucoup de vélos !

**Est-ce que l'eau, le chauffage et l'électricité fonctionnent ?**

Oui !

**Est-ce qu'il y a des toilettes au sous-sol ?**

Non !

**Peux-t-on utiliser le monte charge ?**

Pour du matériel uniquement, et peut-être seulement pendant la phase d'emménagement. A réfléchir !

**Est-ce qu'il y a des toilettes à tous les étages ?**

Il me semble que oui !

-----

Camille pour Communa

[www.communa.be/les-lieux/nouveau-lieu-palais](http://www.communa.be/les-lieux/nouveau-lieu-palais)

co  
mmu  
na